

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 juin 2019

Date de la convocation : 18 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Michèle CEDRIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Absents : M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **FINANCES** – Budget : actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement

Rapporteur : André MASSE

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le prolongement du vote de la décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2019, il est nécessaire de statuer sur les autorisations de programme et crédits de paiement.

Rappelons que ce système permet d'engager une opération dans sa globalité mais de n'inscrire au budget que les dépenses susceptibles d'être réellement payées dans l'année. C'est ainsi que les marchés et actes notariés peuvent être signés dans les limites financières de l'autorisation de programme sans mobiliser prématurément la totalité des crédits budgétaires.

Les dispositions comptables et budgétaires prévoient que les autorisations de programme et de crédits de paiement doivent être votées à chaque étape budgétaire.

Il vous est donc proposé d'approuver, en complément du vote de la DM n°1, les évolutions suivantes :

1- L'augmentation des autorisations de programme suivantes :

Budget principal n°168 " Voie verte traversée de Vienne 2017-2019 " : + 200 000 €.

2- L'augmentation des crédits de paiement des autorisations de programme suivantes:

Budget principal n°130 " Complément d'échangeur Vienne Sud 2017-2022 " : + 130 000 € (convention de financement);

Budget principal n°168 " Voie Verte traversée de Vienne 2017-2019 " : + 200 000 € (avenant n°2 sur marché)

Budget principal n°141 " Travaux eaux pluviales 2019-2021 " : + 100 000 € (avenant sur marché);

Budget principal n°169 " Rivières et ruissellement 2019-2021 " : + 20 000 € (études érosion);

Budget annexe de l'assainissement n°192-193-195-197-200-204-216-222-224-225-227 "Travaux réseaux 2019-2021 " : + 605 000 € (ajustement de crédits);

Budget annexe d'assainissement n°201 " Raccordement Côtes d'Arej à la STEP Vienne Sud 2019-2021 " : + 30 000 € (ajustement de crédits);

Budget annexe de l'assainissement n°219 " Renouvellement STEP Les Haies 2019-2021 " : + 10 000 € (ajustement de crédits).

Les opérations concernées par les autorisations de programme et crédits de paiement figurent dans le tableau annexé à la présente délibération, lequel indique pour chaque opération, le montant de l'autorisation de programme et le détail des crédits de paiement envisagés en 2019 et pour les années suivantes.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les dispositions des nomenclatures comptables M14 et M49,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

PROCEDE à un vote par division,

APPROUVE à LA MAJORITE (5 abstentions):

1- L'augmentation des crédits de paiement des autorisations de programme suivantes:

- Budget principal n°130 " Complément d'échangeur Vienne Sud 2017-2022 " : + 130 000 € (convention de financement);

APPROUVE à L'UNANIMITE :

1- L'augmentation des autorisations de programme suivantes :

Budget principal n°168 " Voie verte traversée de Vienne 2017-2019 " : + 200 000 €.

2- L'augmentation des crédits de paiement des autorisations de programme suivantes:

Budget principal n°168 " Voie Verte traversée de Vienne 2017-2019 " : + 200 000 € (avenant n°2 sur marché)

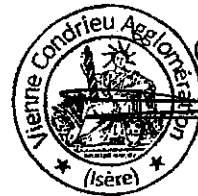
Budget principal n°141 " Travaux eaux pluviales 2019-2021 " : + 100 000 € (avenant sur marché);

Budget principal n°169 " Rivières et ruissellement 2019-2021 " : + 20 000 € (études érosion);
Budget annexe de l'assainissement n°192-193-195-197-200-204-216-222-224-225-227
"Travaux réseaux 2019-2021 " : + 605 000 € (ajustement de crédits);
Budget annexe d'assainissement n°201 " Raccordement Côtes d'Arey à la STEP Vienne Sud
2019-2021 " : + 30 000 € (ajustement de crédits);
Budget annexe de l'assainissement n°219 " Renouvellement STEP Les Haies 2019-2021 " :
+ 10 000 € (ajustement de crédits).

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 juin 2019

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 1 JUIL. 2019
et a été publiée le - 1 JUIL. 2019



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

[Signature]
Thierry KOVACS

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
[Signature]
Claude BOUR

DM1	Montant des AP					Montant des CP				
	N°	INTITULE DE L'OPERATION	Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2019	Modifications des crédits de paiement à la DM1 2019	Crédits de paiements 2019 après DM1	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
n°130		Complément d'échangeur Vienne Sud 2017-2022	2 120 000,00		2 120 000,00	65 000,00	53 000,00	130 000,00	248 000,00	1 872 000,00
n°141		Travaux eaux pluviales 2019-2021	1 190 000,00		1 190 000,00		390 000,00	100 000,00	490 000,00	700 000,00
n°168		Voie verte traversée de Vienne 2017-2019	4 000 000,00	413 600,00	4 413 600,00	3 413 600,00	800 000,00	200 000,00	4 413 600,00	0,00
n°169		Rivières et ruissellement 2019-2021	600 000,00		600 000,00		200 000,00	20 000,00	220 000,00	380 000,00
		TOTAL	7 910 000,00	413 600,00	8 323 600,00	3 478 600,00	1 443 000,00	450 000,00	5 371 600,00	2 952 000,00

BUDGETS ANNEXES

DM1	Montant des AP					Montant des CP				
	N°	INTITULE DE L'OPERATION	Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2019	Modifications des crédits de paiement à la DM1 2019	Crédits de paiements 2019 après DM1	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
		ASSAINISSEMENT								
n°192-193-195-197-200-204-216-222-224-225-227		Travaux réseaux 2019-2021	6 930 000,00		6 930 000,00		515 000,00	605 000,00	1 120 000,00	5 810 000,00
n°201		Raccordement Côtes d'Arrey à la STEP Vienne Sud 2019-2021	2 030 000,00		2 030 000,00		30 000,00	30 000,00	60 000,00	1 970 000,00
n°219		Renouvellement STEP Les Haies 2019-2021	690 000,00		690 000,00		20 000,00	10 000,00	30 000,00	660 000,00
		TOTAL	9 650 000,00	-	9 650 000,00	-	565 000,00	645 000,00	1 210 000,00	8 440 000,00

